



Numéro 8 - Janvier 2018

Edito du Maire



Chers concitoyens, chers amis,

La parution en ce début janvier de votre feuillet municipal, premier de l'année 2018, marque notre volonté d'être toujours plus proches de vous et vous présente les actions municipales, associatives et scolaires souvent liées aux besoins des nouveaux modes de vie. Il est l'outil de communication, trait d'union avec le site communal très visité.

2017 n'a pas été année d'observation malgré des finances d'État appauvries et des charges de fonctionnement plus élevées avec le recrutement définitif de M.

Cédric Baloche. Elle n'en a pas été moins riche en activités avec aussi notamment, la réhabilitation de votre salle du Conseil municipal, la restauration extérieure de la bibliothèque (en cours de finition), la mise à disposition d'un columbarium au cimetière etc...

Je remercie vivement celles et ceux qui apportent leur aide, pour le bon fonctionnement d'ateliers et de services divers, merci d'avoir pris conscience de la fragilité de nos villages, en s'investissant et participant activement à notre cohésion sociale.

Je souhaite ici remercier messieurs Noharet et Baloche pour la qualité des travaux réalisés dans notre salle de Conseil où vous pourrez admirer une superbe fresque (voir page 4) réalisée par Nathalie Balluais, artiste.

En 2017, notre intercommunalité des Portes de l'Île de France s'est agrandie : elle compte 10 communes supplémentaires pour près de 22000 habitants sur son nouveau territoire (qui s'étend jusqu'à Bréval). La fin de l'année 2017 a vu le renouvellement de son bureau avec l'élection à la présidence de M. Alain Pezzali, maire de La Villeneuve-en-Chevrie, ainsi que mon élection à la 6ème vice-présidence en charge de la gestion des déchets.

Ayons un regard attentif aux autres, soyons solidaires, moins égoïstes. Notre village n'est pas épargné par la dureté sociale, unissons-nous afin que les épreuves de la vie soient plus supportables pour certains d'entre nous.



La réussite de nos projets, notre bien-être dépendent de votre, de notre volonté collective. Que cette année 2018, chers concitoyens, chers amis, vous comble de tous vos vœux.

Jacques GUERIN

On déplore toujours quelques manques de civisme



Rue des écoles :

- Des personnes se garent encore devant l'école sans aucun respect de l'interdiction matérialisée par une bordure jaune.
- Vitesse excessive malgré les dos d'âne.

Rue de l'eau : Container à vêtements renversé à plusieurs reprises.

Rue des sablons : Câble électrique traversant la chaussée.

Un peu partout : Les haies et autres végétaux débordant sur le trottoir doivent être régulièrement taillés pour ne pas gêner la circulation des personnes.

Commémorations

L'armistice de 1918 a été commémoré le 11 novembre sous une pluie battante. Un petit nombre d'habitants s'est réuni devant le Monument aux Morts pour rendre hommage aux soldats disparus. Une gerbe y a été déposée et Madame Roselyne Bocquiaux, 1ère Adjointe, a lu le texte officiel de la secrétaire d'état chargée des anciens combattants, Madame Geneviève Darrieussac.

Notre maire a également fait un bref discours pour rendre hommage aux combattants morts pour la France. Une minute de silence a été observée, puis enfants et adultes ont entonné la Marseillaise. Le traditionnel pot de l'amitié a ensuite été servi à la salle communale.

A été également célébrée le mardi 5 décembre 2017 la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Quelques personnes se sont recueillies devant le monument aux morts et un pot de l'amitié a aussi clôturé cette cérémonie.



Fleurissement

Nous avons planté des bulbes de narcisses et autres fleurs de printemps. D'autres plantations sont prévues par la suite afin d'essayer d'avoir un fleurissement tout au long de l'année. Il nous faudra aussi veiller à l'entretien des plantes en place le temps qu'elles s'enracinent complètement.



Ecole : Projet 2018

Projet d'école par Vanessa Gourdel (directrice école de Gommecourt-Clachaloze)



Nous sommes allés à Giverny et nous y retournerons le 17 mai, ce sera notre projet de l'année pour toute l'école, notre fil conducteur pour des projets en arts pour tous et en histoire des arts pour les élèves de cycle 3.

Nous sommes inscrits au concours de lecture Golibris pour nos élèves du CP au CM2 dans le but de donner l'envie de lire et lire de tout. Nous n'imposons pas les

livres, chaque classe a en sa possession une partie des livres qui sont à la disposition des enfants. Les familles qui le souhaitent peuvent prêter certains titres si elles les ont à la maison.

Nous avons fait une vente de cookies et de roses des sables aux familles. Les élèves les ont confectionnés en classe aidés par les parents qui le souhaitaient les 19 et 21 décembre au matin, pour une distribution le vendredi des vacances.

Ma classe est inscrite à un projet permettant de découvrir les régions de France à travers un rallye carte postales. Nous échangeons avec 13 autres écoles. Nous devons envoyer une carte postale et un dossier parlant des spécialités culinaires, des spécificités géographiques, des personnalités, de ce que l'on peut visiter à chaque école participante. En retour, chaque école nous adresse aussi une carte postale et un dossier sur sa région. Cela consiste à faire de la géographie sans s'en rendre compte !



La remise des livrets a eu lieu sur rendez-vous le 16 décembre au matin.

Le Père Noël n'étant pas passé à l'école cette année, les enfants ont reçu leurs traditionnels cadeaux et chocolats des mains de celui-ci lors de l'après midi de Noël organisée par l'APEGC le 17 décembre (voir page 11).

Les élèves du CP au CM2 ont participé à un concours de dessin organisé par les pompiers de Bonnières. Chaque participant a versé 1€, tout était financé par l'OCCE et les gains reversés par les pompiers au téléthon.

Nous espérons pouvoir accueillir les parents en classe sur inscription comme indiqué dans notre projet d'école peut-être à partir de mars pour assister à une séance en classe d'une heure environ.

Et nous souhaiterions aussi vers mai ou juin faire un « café des parents » sur l'utilisation des écrans chez les enfants avec 2 vidéos à l'appui et mener ensuite un débat constructif sur les expériences de chacun au quotidien.



Rentrée scolaire 2017-2018



La rentrée était un joyeux moment pour la majorité des élèves, quelques pleurs en maternelle mais les maitresses et les ATSEM sont toujours au top pour que tout se passe au mieux. Cette année, l'école compte 62 enfants (après certains déménagements) dont 48 fréquentent la cantine.



Rénovation salle du conseil de la Mairie

En cette nouvelle année 2018.

*Osons !
Inventons !
Innovons !
Partageons !*



Marianne avançant vers la France et l'Europe,
Fresque 4 x 3 m. - Nathalie Balluets - salle du Conseil Municipal.



Les travaux intérieurs de la mairie sont presque achevés. Brice et Cédric ayant travaillé dur pour nous permettre de retrouver une salle du conseil digne de ce nom.

Après une mise à nu de la charpente et des murs, ils ont poncé, enduit, et posé le revêtement effet béton sur les murs. Bravo Messieurs !

Le sol a été débarrassé du vilain balatome pour faire apparaître l'ancien parquet. Poncé, teinté et vitrifié après application d'un durcisseur, ce dernier a retrouvé son éclat. Nathalie Balluets a réalisé une magnifique fresque de la Marianne de dos marchant vers son avenir !

Columbarium



Un columbarium pour 6 familles est maintenant installé à Gommecourt, c'est un monument cinéraire où sont déposées, dans des cases, les urnes contenant les cendres des défunts.

Avec une hausse conséquente des crémations, il devenait nécessaire d'anticiper la demande et d'aménager notre cimetière gommecourtois afin d'accueillir dignement les cendres des disparus, le columbarium fait partie de ces installations. L'endroit permet aux proches de se recueillir et d'honorer leurs morts.

Le columbarium est un mode de sépulture à part entière représentant donc une alternative à l'achat d'une concession individuelle, à savoir la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

Il sera évolutif au fil des ans. Plus tard sera proposé l'accès à la location d'un caveau.

Comme tout ce qui touche au mode d'inhumation, la réglementation en matière de columbarium est très stricte.

Cela, aussi bien pour les proches que pour les personnes voulant organiser leurs obsèques de cette façon, il convient d'en connaître les principes. Un règlement a été dernièrement adopté en Conseil Municipal.

Bientôt le très haut débit dans notre commune



Lors d'une réunion qui s'est déroulée le 18 décembre 2017 à la Mairie de Limetz, M. Florin (Responsable pour la division fibre des relations avec les collectivités locales) de TDF a expliqué à son auditoire (M. Obry maire de Limetz et son adjoint, M. Guerin maire de Gommecourt et ses 2 adjoints) que la mise en place d'un réseau de fibre optique lui a été confiée par le département des Yvelines. TDF est chargée du déploiement de la fibre (très haut débit) dans les zones rurales et notamment sur les communes de Limetz et de Gommecourt-

Clachaloze.

Il s'agira du mode FTH (Fiber to the Home). Cela signifie que TDF va créer le réseau fibre optique en parallèle de notre réseau téléphonique (cuivre) actuel jusqu'aux boîtiers de branchement proches de vos domiciles.

Par la suite, des offres commerciales seront proposées par les opérateurs internet auxquels TDF va louer ses lignes de fibre optique (SFR, Bouygues, Free, Orange ...). Après souscription, ces derniers vont alors vous amener la fibre du poteau jusqu'à votre domicile selon votre choix en suivant ou pas le chemin de votre ligne téléphonique actuelle. Les prix de raccordement seront proposés par ces mêmes opérateurs dans leurs offres.

Il a été décidé que le boîtier de raccordement « fibre optique » sera placé rue de la vieille charrière à Clachaloze à côté du boîtier « fil de cuivre » actuel.

Le gros avantage de la fibre optique est qu'il n'y aura, malgré la distance de plus de 2 km qui sépare Clachaloze de Gommecourt, aucune atténuation dans les foyers à Gommecourt. Ces derniers auront le même débit que les habitants de Clachaloze !

Le raccordement à la fibre optique ne sera pas obligatoire, l'ancien boîtier de raccordement (cuivre) restant en place tant que des habitants seront encore sur les offres ADSL actuelles.

Le déploiement est prévu pour le second trimestre 2020.



Horloges éclairage Public

Extinction des feux de 00h00 à 05h00 du matin à partir du mois de janvier.

Travaux bibliothèque



Les travaux de rénovation de la bibliothèque de Clachalozze ont pris beaucoup de retard. Cela est dû à la défaillance d'une première entreprise. Après avoir fait appel à une autre société, les travaux sur la façade ont pu enfin commencer. Mais le chantier a été stoppé temporairement pour cause d'intempéries puis suite à une erreur d'un fournisseur de produit pour réaliser les joints, produit qui ne correspondait pas à l'application avec machine.

Le chantier a repris début janvier.

Arrivée du compteur Linky



Une réunion publique a eu lieu le 20 décembre 2017 à la salle communale, en prévision de la prochaine arrivée des compteurs Linky à Gommecourt. Cette réunion, animée par le maire, deux représentants du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) et M. Gérard Solaro, délégué de la commune au SEY, avait pour objet de présenter ce nouveau compteur et de répondre aux questions des nombreuses personnes présentes, rendues pour certaines inquiètes par la diffusion de tracts hostiles au Linky (à l'initiative d'un habitant de la commune dont l'épouse souffre d'une ultra sensibilité pathologique aux ondes électromagnétiques – fait rarissime).



Au cours de la réunion il a notamment été précisé que l'on ne peut théoriquement pas s'opposer à la pose du Linky, mais que cette obligation n'est en l'état pas sanctionnée et que nul, fût-il installateur de Linky, ne peut s'introduire de force dans le domicile d'autrui. Il a également été souligné que ni le maire ni le conseil municipal ne peuvent légalement prendre un arrêté ou une délibération interdisant, limitant ou différant l'installation du Linky et que les rares qui l'ont fait se sont rétractés sur mise en demeure du préfet (contrôle de légalité) ou ont vu leur décision annulée par la juridiction administrative. En effet cette question relève exclusivement des pouvoirs confiés par la loi aux autorités de l'Etat et au gestionnaire national du réseau de distribution d'électricité.

On peut regretter qu'il n'ait pas été davantage souligné que la mise en place du Linky participe de la politique énergétique de l'Etat qui en est seul responsable, laquelle nécessite (et nécessitera encore plus dans l'avenir avec l'électricité d'origine photovoltaïque et éolienne) la connaissance de la consommation le plus précisément possible pour adapter exactement la production à celle-ci et donc au moindre coût, puisque l'électricité ne peut pas être stockée. Pour mémoire l'installation du Linky dans des communes voisines (Blaru et Limetz-Villez) n'a soulevé aucune difficulté.

CCAS : Repas des anciens

Dimanche 19 novembre, le CCAS organisait son repas annuel destiné aux personnes de 65 ans et plus. Au programme : repas gastronomique, musique, danse et séquence photos-souvenirs. Tout cela dans une ambiance conviviale. Le repas et le service assurés par Buchelay Traiteur étaient comme toujours parfaits. Après la séquence souvenirs, certains se sont lâchés sur la piste pour le plus grand plaisir de tous.



Retour de la foire à tout à Gommecourt !

Pari réussi pour l'ALCS qui organisait sa première foire à tout. Pour l'occasion, une cinquantaine d'exposants étaient présents le dimanche 17 septembre dernier rue de la Prairie, rue des Bâtards et à la salle communale. Après un début de matinée sous la grisaille, soleil et douceur ont été au rendez-vous jusqu'au soir.

En plus des exposants, un marché fermier regroupait des producteurs du web à l'assiette qui proposaient leurs produits (cidre, jus de pommes, terrines de poisson et miel).

Fred, Jean-Paul et Pascal nous ont fait le plaisir d'animer musicalement cette journée, tant dans les rues qu'à la salle communale.

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidés à faire de ce jour une réussite.



Repas Moules-Frites

L'ALCS a organisé le dimanche 15 octobre 2017 un repas moules frites. Au menu : apéritif – plat de moules frites – dessert, pour le prix très raisonnable de 10 euros par adulte. 160 personnes étaient réunies à la salle communale et ont profité de ce moment festif.

**Joyeux anniversaire
HELDER !**



Une soirée a également été organisée le 17 novembre 2017 pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau. Le groupe Meeting Potes a animé la soirée, qui a réuni 105 personnes et qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.



Toutes les infos ALCS sur : <http://www.alcsgommecourt.fr>

JeuDemain fait une pause cette année



L'association JeuDemain suspend son activité pour cette année : en effet Karine AMBROSINO qui en est à l'origine, a du prendre cette décision pour raisons professionnelles.

Dans l'attente, continuez à vous faire plaisir en jouant en famille !!!

Halloween



La veille : préparation de la salle et de la soupe : Il faut de bons bras pour de telles gamelles. Sous l'oeil avisé d'Orlanda, à coup sûr la soupe sera bonne !



Avec des têtes pareilles, on est obligé de donner des bonbons !



Le succès de la Barbe à Papa ne se dément pas. Le spécialiste ici c'est Sandy !



Journée récréative de Noël



Le 17 décembre dernier, l'Association Pour l'Ecole de Gommecourt-Clachalozé, aidée du personnel enseignant de l'école, organisait un après-midi récréatif pour les enfants de l'école et leurs fratries. L'idée était de remettre au goût du jour un moment de partage autour de la magie de Noël. Et ce fut une belle idée ! Le succès de cette manifestation était au rendez-vous avec une salle des fêtes décorée et remplie d'enfants attendant l'arrivée du Père Noël avec une certaine excitation.

Dans un premier temps, le public profitait tout d'abord de chants de Noël proposés par la chorale Méli-Mélodies de Gasny. L'hymne du "Petit Papa Noël" annonçait l'arrivée de ce dernier en provenance directe du Pôle Nord, à la plus grande joie des petits et grands. Celui-ci prenait le temps de rencontrer chaque enfant afin de lui remettre un cadeau.



Après le départ du Père Noël, un goûter était proposé pendant que le clip réalisé lors des "TAP", avec l'aide de P.Boufelle, par certains enfants, sur une parodie d'une chanson de Julien Doré, était diffusé.

Ensuite, un atelier de fabrication de décorations de Noël était mis en place pour finir l'après-midi, tandis que les parents et grands-parents profitaient de la buvette, et notamment de son vin chaud, ses crêpes, ses pâtisseries, sa barbe à papa ... ainsi que du marché de Noël.



L'APEGC tenait à remercier l'investissement des parents, du personnel enseignant et de la Mairie qui ont fait de cet événement une réussite. Nous vous informons que l'association vous donne rendez-vous le 16 mars prochain pour le traditionnel loto !



TAPs en musique :

Une nouvelle activité "Musique" est proposée aux enfants qui vont aux TAPs le vendredi après-midi. Avec Pascal Boufelle, guitariste professionnel !

Le planning des Taps pour 2018 est en ligne sur le site internet communal à l'adresse : <http://gommecourt.fr/news/planning-des-taps-2018/>

AGENDA

Retrouvez **toutes les nouvelles** et les infos de la commune sur votre site web : www.gommecourt.fr



Belote les mercredi 14 février et 14 mars 2018, le loto le 29 avril 2018, la pêche en étang le 20 mai 2018, la fête communale le 16 juin 2018 et la sortie canoë le 1er juillet 2018, les randonnées les dimanches 18 février, 18 mars, 22 avril et 13 mai, ainsi que le 10 juin (ce jour là visite du bas Montmartre).

Un vendredi sur deux, l'ALCS propose via Le Web à l'Assiette, un marché de producteurs (viande, volailles, yaourts, fromage, cidres, jus de fruits, confiture, miel, poissons, fruits, légumes, pain...). Sont également proposés des cours d'informatique, d'anglais, de dessin, des après-midi jeux, des tournois de belote...

Toutes les infos sur le site internet de l'amicale : <http://www.alcsgommecourt.fr>

eGC - 16 mars 2018 : Loto / - 26 mai 2018 : Karaoké / - 23 juin 2018 : Kermesse

ETAT CIVIL

D'Août

à

Décembre

2017

NAISSANCES

Lilian, Noël Rachez né le 5 décembre 2017

MARIAGES

Gaëlle Fougère et Antoine Léger le 19 août 2017
Agathe Delumeau et Jean-Baptiste Ferré le 09 septembre 2017

DECES

Michel Plançon le 24/07/2017 à l'age de 84 ans
Colette Chabret le 13/10/2017 à l'age de 81 ans

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi de 17h30 à 19h

Contact : mairiegommecourt@wanadoo.fr

Téléphone : 01 30 93 06 91

Adresse : 12 bis rue des écoles 78270 Gommecourt

Rédaction : Commission BMO - Conception & Mise en page : Mouloud ABDEDU -
Responsable de la publication : Jacques GUERIN - Impression par nos soins.